

Dujardin anime vos vacances d'été !

Votre jeu

50%
REMBOURSE* !

DU 1^{ER} JUIN AU 31 JUILLET 2013

f RETROUVEZ-NOUS :
JEUX DUJARDIN !



*voir modalités au dos

© Dujardin 2011. Tous droits réservés © Disney / Pixar © Dujardin 2010 Tous droits réservés. Le cochon qui rit®, Piggyto® et Gordito® sont des marques déposées de Dujardin. ©1976-2011 Dujardin. Tous droits réservés. © 2009 Dujardin. Tous droits réservés. © 1976, 2009 SANRIO CO., LTD. © 2011 A.T. All Rights Reserved.

DUJARDIN
PARTAGEONS UN SOUVENIR

DU 1^{ER} JUIN AU 31 JUILLET 2013

Votre jeu 50% remboursé* !

Pour bénéficier de cette offre exceptionnelle, il vous suffit :

D'ACHETER :

entre le 01/06/2013 et le 31/07/2013 un jeu Dujardin parmi la liste suivante : Mille Bornes Cars 2, Mille Bornes Cars 2 - Express, Mille Bornes Poche, Mille Bornes Express, Cochon qui rit par 4, Loto 48 Cartons, Le Nain Jaune, Mallette Barbapapa, Mallette Hello Kitty.

D'INSCRIRE :

vos coordonnées complètes en majuscules sur papier libre (nom, prénom, adresse postale complète et pays).

DE JOINDRE :

un relevé d'identité bancaire (IBAN/BIC), le ticket de caisse original entier (date, libellés et prix entourés) ou la facture pour les achats par vente par correspondance ou internet (date, libellés et prix entourés), et recopier le code barres du jeu acheté sur papier libre.

D'ENVOYER :

le tout sous une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 31/07/2013 (cachet de la poste faisant foi). Pour les achats par vente par correspondance ou internet au plus tard le 10/08/2013 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

VOTRE 1^{ER} JEU 50% REMBOURSE - OPÉRATION N°4022 - 13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous 8 semaines environ après réception de votre demande conforme. Pour les DOMTOM, des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. Dujardin dispose de moyens informatiques destinés à gérer l'opération de l'offre de remboursement. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : HighCo et ses sous-traitants. Certains de ces destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne. La transmission de ces données aux destinataires situés en dehors de l'Union Européenne est destinée à la gestion de l'opération de l'ODR et éventuellement à la future prospection de Dujardin auprès de ses clients. Les garanties suivantes ont été prises pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant des données personnelles : le transfert de données est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'adresse de l'opération.

* Remboursement limité à un jeu. Offre réservée aux particuliers. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) et à la France Métropolitaine (Corse incluse) et à l'ensemble des DOMTOM français. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie sera considérée comme nulle. Frais de timbre et de participation non remboursés.



DUJARDIN
PARTAGEONS UN SOUVENIR